



(12) FASCICULE DE BREVET

(11) N° de publication : **MA 28560 B1** (51) Cl. internationale : **B65D 19/00; B65D 71/00**

(43) Date de publication :
03.04.2007

(21) N° Dépôt :
29424

(22) Date de Dépôt :
30.10.2006

(30) Données de Priorité :
30.04.2004 SE 0401137-5

(86) Données relatives à l'entrée en phase nationale selon le PCT :
PCT/SE2005/000609 27.04.2005

(71) Demandeur(s) :
INTER IKEA SYSTEMS B.V., OLOF PALMESTRAAT 1 NL-2616 LN DELFT (NL)

(72) Inventeur(s) :
DICKNER, Allan ; LÖRGÅRD, Bo

(74) Mandataire :
SABA & CO

(54) Titre : **PLATE-FORME**

(57) Abrégé : CETTE INVENTION CONCERNE UNE PLATE-FORME DE SUPPORT DE CHARGE FORMÉE PAR UNE ÉBAUCHE (1, 23, 29) EN CARTON OU EN PLASTIQUE ET PAR AU MOINS DEUX TRAVERSES DE CHARGEMENT (12). LA PLATE-FORME EST FORMÉE DE TELLE MANIÈRE QUE L'ÉBAUCHE (1, 23, 29) EST REPLIÉE AUTOUR D'UN PIED HORIZONTAL ET D'UN PIED VERTICAL (13, 14) DE CHAQUE TRAVERSE DE CHARGEMENT (12). AU MOINS UN PIED INTERMÉDIAIRE (18) DE CHAQUE TRAVERSE DE CHARGEMENT (12) EST INSÉRÉ DANS UNE OUVERTURE (4) MÉNAGÉE DANS L'ÉBAUCHE (1). DANS CERTAINS MODES DE RÉALISATION, L'ÉBAUCHE PRÉSENTE DEUX RABATS TRANSVERSAUX (3, 19, 20), DEUX RABATS LONGITUDINAUX (2) ET DES FAUX-PLIS (6-8, 11) PERMETTANT DE FACILITER LE PLIAGE.

ABREGE

Cette invention concerne une plate-forme de support de charge formée par une ébauche (1, 23, 29) en carton ou en plastique et par au moins deux traverses de chargement (12). La plate-forme est formée de telle sorte que l'ébauche (1, 23, 29) est repliée autour d'un pied horizontal et d'un pied vertical (13, 14) de chaque traverse de chargement (12). Au moins un pied intermédiaire (18) de chaque traverse de chargement (12) est inséré dans une ouverture (4) ménagée dans l'ébauche (1). Dans certains modes de réalisation, l'ébauche présente deux rabats transversaux (3, 19, 20), deux rabats longitudinaux (2) et des faux-plis (6-8, 11) permettant de faciliter le pliage.



25/29424

PLATE-FORME

Domaine technique

La présente invention concerne une plate-forme à utiliser comme support pour l'exposition de marchandises dans un magasin, une salle d'exposition, pour le transport et le stockage d'un nombre de paquets relativement petits, etc.

Art antérieur

Les palettes traditionnelles utilisées pour le transport des marchandises sont souvent également employées pour l'exposition des marchandises. Un dispositif spécial, tel une auge, peut être placé sur la palette ou la palette peut être introduite avec les marchandises pendant leur transport ou leur stockage. Ces dernières années, les palettes de chargement ont été introduites comme remplacement de la palette traditionnelle. Les palettes de chargement peuvent être du type décrit dans notre demande de brevet suédois No. 0202779-5.

Résumé de l'invention

Un objectif de la présente invention est de permettre l'utilisation des mêmes palettes de chargement, qui sont utilisées pour le transport et le stockage, lors de l'exposition de marchandises dans un magasin, une salle d'exposition, etc. Conformément à la présente invention, ceci est réalisé en combinant les palettes de chargement avec une découpe en carton pour former une plate-forme. Même si la découpe est décrite comme étant faite en carton, une personne compétente dans l'art se rend compte que toute matière ayant des caractéristiques semblables peut être utilisée, par exemple différentes matières en plastique pliable comme les feuilles en plastique ondulées ou plates. La découpe est conçue et coupée pour coopérer avec deux palettes de chargement ou plus. Les mêmes palettes de chargement utilisées pour le transport ou le stockage des marchandises peuvent alors être utilisées pour former la plate-forme dans le but d'exposer les marchandises. Le fait de plier la découpe autour des palettes de chargement d'une manière adéquate forme en soi la plate-forme. Ainsi, nul adhésif ou autre moyen n'est nécessaire pour retenir les palettes de chargement et la découpe ensemble comme une seule unité.

D'après l'utilisation prévue et la résistance nécessaire, la découpe peut avoir différentes formes. En utilisant les palettes de chargement existantes avec une découpe en carton, les coûts de fabrication et de stockage peuvent être maintenus à un niveau relativement bas. En plus, la plate-forme peut être assemblée rapidement et facilement.

f

Conformément à un aspect de la présente invention, la plate-forme porte ou soutient des charges, et a à la fois des rabats transversaux et des rabats longitudinaux pliés autour des palettes de chargement. En pliant la découpe sur elle-même, il y aura deux couches de carton, au moins sur
5 certaines parties d'une surface support. La surface support est formée entre les pieds verticaux des palettes de chargement. L'ajustement de la longueur des parties où le carton est double peut être exploité pour contrôler la résistance de charge. Une personne compétente dans l'art se rend compte que la plate-
10 forme conformément à l'invention peut être utilisée pour soutenir n'importe quoi, tant que la résistance de charge de la plate-forme est suffisante. La plate-forme a un petit poids, mais une force portante et une résistance relativement bonne.

Conformément à un autre aspect de la présente invention, la plate-forme n'est pas en elle-même porteuse de charges. Une fonction principale de
15 la découpe dans ce cas est d'être un élément de distance ou un espaceur. La longueur de la découpe est adaptée aux dimensions du paquet ou semblable qui retient les marchandises à exposer. Ces types de plates-formes sont normalement fixés au bas des paquets ou semblables par un ruban ou un autre adhésif.

Très souvent, les plates-formes, indépendamment de leur type, sont
20 utilisées aussi pendant le transport à partir du fabricant et pendant le stockage. De cette façon, on n'a nul besoin de recharger les marchandises. La plate-forme de la présente invention peut également être utilisée comme base pour un nombre de petits paquets, dont les dimensions les empêchent d'être utilisés
25 seuls avec les palettes de chargement. Ainsi, dans un tel cas, la plate-forme pourrait remplacer une éventuelle plaque qui serait placée entre deux palettes de chargement.

La forme exacte des palettes de chargement n'a pas d'importance pour la présente invention, tant que la découpe est adaptée à la forme effective des
30 palettes de chargement.

D'autres objectifs et avantages de la présente invention seront évidents à une personne compétente dans l'art à la lecture de la description détaillée ci-dessous des modes de réalisation préférés.

Brève description des figures

35 L'invention sera décrite davantage ci-dessous par référence aux figures annexées, dans lesquelles :

La figure 1 est une vue en plan d'une découpe pour une plate-forme conformément à la présente invention :

La figure 2 est une vue en perspective de la découpe de la figure 1 pliée de façon à former la plate-forme, mais elle est montrée sans les palettes de chargement par souci de clarté ;

La figure 3 est une vue en perspective d'un exemple d'une palette de chargement qu'on peut utiliser avec la découpe des figures 1 et 2 ;

La figure 4 est une vue en perspective d'une plate-forme conformément à la présente invention, formée de la découpe des figures 1 et 2 et de deux palettes de chargement conformément à la figure 3 ;

La figure 5 est une perspective correspondant à la figure 2 d'un autre mode de réalisation d'une découpe conformément à la présente invention ;

La figure 6 est une vue en perspective d'un autre mode de réalisation d'une découpe conformément à la présente invention ;

La figure 7 est une vue en plan correspondant à la figure 1 d'une découpe conformément à un autre mode de réalisation aussi de la présente invention ;

La figure 8 est une vue en perspective d'une plate-forme formée de la découpe de la figure 7 et de deux palettes de chargement conformément à la figure 3 ;

La figure 9 est une vue en plan d'une découpe conformément à un autre mode de réalisation de la présente invention ; et

La figure 10 est une perspective d'une plate-forme formée de la découpe de la figure 9, sans les palettes de chargement par souci de clarté.

Description détaillée des modes de réalisation préférés

Comme utilisé dans cette description, le terme "longitudinal" est la direction de la prolongation principale des palettes de chargement lorsque la plate-forme est formée. Le terme "transversal" est employé également pour désigner la direction perpendiculaire à "longitudinal". Comme utilisés dans cette description, les termes "horizontal", "vertical" et les expressions correspondantes désignent les directions comme illustré dans les dessins annexés, qui coïncident avec les directions normalement utilisées.

Les mêmes numéros de référence sont utilisés dans les figures pour les parties qui sont identiques dans les divers modes de réalisation illustrés.

Les figures 1 et 2 illustrent respectivement un exemple d'une découpe pour une plate-forme conformément à la présente invention et une plate-forme formée à partir de la découpe. Cependant, il convient de noter que la plate-forme n'est pas destinée à être utilisée seule, mais avec deux palettes de chargement ou semblable comme expliqué davantage ci-dessous. La découpe

1 est souvent faite en carton, c'est-à-dire en papier ondulé. Comme indiqué ci-dessus, dans d'autres modes de réalisation, la découpe est faite d'autres matières, telles une feuille en plastique ondulée ou plate ayant un certain degré de rigidité. La découpe illustrée 1 a deux rabats longitudinaux 2 et deux rabats transversaux 3. A l'intérieur des rabats 2 et 3, un centre rectangulaire de la plate-forme est formé. Les rabats longitudinaux 2 sont placés sur les côtés longs de la découpe 1 et opposés l'un à l'autre. Les rabats transversaux 3 sont placés sur les côtés courts de la découpe 1 et opposés l'un à l'autre.

Au milieu de chaque rabat longitudinal 2 et adjacent au centre de la plate-forme, un orifice rectangulaire 4 est formé. Sur les extrémités externes des rabats longitudinaux 2, un nombre de doigts 5 sont formés. Dans le mode de réalisation illustré, quatre doigts 5 sont placés sur chaque rabat 2 mais le nombre et la forme des doigts 5 peuvent varier, d'après le modèle des palettes de chargement ou semblables à utiliser avec la plate-forme.

Chaque rabat longitudinal 2 a deux plis longitudinaux 6 et 7, se prolongeant le long de la longueur totale des rabats 2. Un pli 6 est placé adjacent à l'orifice rectangulaire 4 de chaque rabat longitudinal 2. Le pli 6 est placé dans une position telle que l'orifice 4 est placé entre ledit pli 6 et le centre de la plate-forme. L'autre pli longitudinal 7 est un pli double placé plus près de l'extrémité externe du rabat 2. Le pli 7 est double dans le sens que l'extrémité externe du rabat 2 doit être pliée sur elle-même, avec une partie d'une palette de chargement 12 au milieu.

Les rabats transversaux 3 ont un pli 8 se prolongeant parallèlement aux extrémités courtes du centre de la plate-forme et le long du rabat transversal 3 en entier. Le pli 8 est placé au milieu presque de chaque rabat transversal 3 comme illustré. La longueur des palettes de chargement 12 dicte la position du pli 8. L'extrémité courte du pied horizontal 14 de chaque palette de chargement 12 doit être reçue au niveau du pli 8 lorsque le rabat transversal 3 est plié dessus. Le pli 8 est double dans le sens que chaque rabat transversal 3 doit être plié sur lui-même, avec une partie d'une palette de chargement 12 au milieu. La prolongation des rabats transversaux 3 peut être variée, selon la stabilité souhaitée de la plate-forme formée. Ceci est discuté davantage ci-dessous par rapport aux modes de réalisation des figures 5 et 6.

L'extrémité externe 9 de chaque rabat transversal 3 est moins prolongée dans la direction transversale que le reste du rabat 3. Deux fentes opposées 10 sont aménagées entre l'extrémité externe 9 de chaque rabat transversal 3 et le reste du rabat 3. La longueur de chaque fente 10 dépend des dimensions des palettes de chargement à utiliser. Un pli 11 est placé entre les extrémités internes de chaque fente 10 et l'extrémité libre de l'extrémité externe 9. Les parties des extrémités externes 9 à l'extérieur de chaque pli 11

doivent être pliées vers le bas en dessous d'une palette de chargement, lorsque la plateforme est formée.

La figure 3 illustre un exemple d'une palette de chargement 12, ladite palette de chargement 12 peut être utilisée avec la découpe des figures 1 et 2 pour former une plate-forme. Comme indiqué dans la figure 4, une découpe 1 et deux palettes de chargement 12 normalement forment la plate-forme.

Les palettes de chargement 12 ont un pied vertical 13 et un pied horizontal 14. Dans le pied vertical 13, sont aménagés de nombreux trous 15, à l'origine pour réduire le poids de la palette de chargement 12. En plus, des éléments de verrouillage 16 pour les feuillards ou semblables sont placés sur le pied vertical 13. Sur le côté inférieur du pied horizontal sont placés trois pieds 17, 18. Les pieds 17, 18 sont fournis pour permettre la manipulation par un équipement normal de manutention, comme les différents types de chariots élévateurs. Deux des pieds 17 sont placés aux extrémités du pied horizontal 14 et ont une étendue longitudinale plus petite que le troisième pied 18 placé au milieu du pied horizontal 14.

En service, le pied central 18 d'une palette de chargement 12 est placé dans chacun des orifices rectangulaires 4 des rabats longitudinaux 2. Les pieds 17 aux extrémités des palettes de chargement 12 sont normalement placés adjacents aux bords des rabats longitudinaux 2. Dans d'autres modes de réalisation également, les pieds 17 aux extrémités sont aussi reçus dans les orifices dans la découpe. La partie externe des rabats longitudinaux 2 est pliée sur l'extrémité externe du pied vertical 13 de la palette de chargement 12 au niveau du pli 7. Les doigts 5 sur l'extrémité externe du rabat 2 sont placés dans des trous 15 adéquats de la palette de chargement 12. Dans d'autres modes de réalisation, les doigts 5 des rabats 2 sont reçus dans des trous formés sur les éléments de verrouillage 16. Ainsi, chaque rabat 2 est maintenu sur une palette de chargement 12 par une coopération entre les doigts et les trous 15 du pied horizontal 13 ou les trous sur les éléments de verrouillage 16. Avec une palette de chargement 12 de chaque côté, les rabats transversaux 3 sont pliés au niveau du pli 8 et les parties de la partie externe 9 des rabats transversaux 3 à l'extérieur des plis 11 sont poussés vers le bas en dessous du pied horizontal 14 de chaque palette de chargement 12. Ainsi, une plate-forme se forme et comprend une découpe 1 et deux palettes de chargement 12. Une surface support est formée entre les pieds verticaux 13 des deux palettes de chargement 12. Les dimensions de la découpe 2 peuvent être adaptées à l'usage prévu, c'est-à-dire la taille du paquet, le contenant, etc. à utiliser lors de l'exposition des marchandises.

Comme indiqué dans les figures 5 et 6, la longueur des rabats transversaux 19, 20 peut varier. Dans les modes de réalisation des figures 5 et

6, la longueur de chaque rabat transversal 19, 20 est telle que les extrémités des rabats 19, 20 seront placées adjacentes l'une à l'autre lorsqu'elles sont pliées pour former la plate-forme. Dans le mode de réalisation de la figure 5, une languette 21 est formée sur une extrémité de l'un des rabats transversaux 20. Ladite languette 21 doit être reçue dans une rainure 22 formée dans l'autre rabat transversal 20, lorsque la plate-forme est formée. Dans le mode de réalisation de la figure 5, l'extrémité du rabat 20 a la même largeur que le reste du rabat. Ainsi, aucune partie du rabat transversal 20 n'est placée sous les pieds horizontaux 14 des palettes de chargement 12. Dans un autre mode de réalisation (qui n'est pas illustré), les modes de réalisation des figures 5 et 6 sont combinés. Ainsi, une languette 21 et une rainure 22 sont formées comme dans la figure 5 tandis que le reste des rabats correspond à la forme telle qu'illustrée dans la figure 6. Dans ce dernier mode de réalisation, les rabats sont maintenus vers le bas à la fois par la coopération entre la languette 21 et la rainure 22 aussi bien que par des parties des rabats placés en dessous des palettes de chargement 12.

Au moyen des rabats 19 et 20 ayant des extrémités adjacentes les unes aux autres dans la plate-forme finie, il y aura deux couches de carton sur la surface support totale. Un carton double signifie que la résistance de charge est renforcée par comparaison aux autres modes de réalisation ayant des rabats transversaux 3 plus courts. D'où, la longueur des rabats transversaux 19, 20 influencent dans une certaine mesure la résistance de charge de la plate-forme.

La différence principale, entre la découpe 23 de la figure 7 et les découpes discutées auparavant, réside dans le fait que la découpe 23 de la figure 7 n'a pas de rabats transversaux. Elle a deux rabats longitudinaux 24 et deux orifices 25, pour recevoir chacun un pied central 18 d'une palette de chargement 12. En plus, elle a des doigts 26 sur les extrémités externes libres des rabats transversaux 24. Les doigts 26 doivent être reçus dans des trous sur les éléments de verrouillage 16 des pieds verticaux 13 des palettes de chargement 12. Une personne compétente dans l'art se rend compte que les doigts 26 peuvent dans l'alternative être reçus dans les trous 15 du pied vertical 13 d'une palette de chargement 12. La position des doigts 26 est ajustée d'après les orifices ou les trous 15 dans lesquels ils seront reçus. En plus, la découpe 23 a des plis 27, 28 pour permettre à la découpe d'être pliée autour de deux palettes de chargement 12. Un pli 27 est placé adjacent à chaque orifice 25, pour recevoir un pied 18 de la palette de chargement 12, sur chaque extrémité de la découpe 23. Ledit pli 27 doit être positionné adjacent à l'angle externe entre le pied vertical et le pied horizontal 13, 14 de la palette de chargement 12 respective. L'autre pli 28 est double et l'extrémité

supérieure du pied vertical 13 de la palette de chargement respective est reçue au niveau dudit pli 28 lorsque la plate-forme est formée. Chaque rabat longitudinal 24 doit être plié sur lui-même avec le pied vertical 13 d'une palette de chargement 12 au milieu au niveau dudit autre pli 28.

5 En employant la découpe 23 de la figure 7 avec deux palettes de chargement 12, une plate-forme telle celle illustrée dans la figure 8 peut être formée. La plate-forme est formée du fait qu'une palette de chargement 12 est placée avec le pied central 18 dans chaque orifice 25 de la découpe 23. Chaque côté long de la découpe 23 est placé adjacent au pied externe 17 des
10 palettes de chargement 12. Chaque rabat longitudinal 24 est plié autour de l'extérieur de chaque palette de chargement 12 et les doigts 26 sur les extrémités externes de la découpe 23 sont insérés de l'intérieur dans des trous adéquats 15 ou sur les éléments de verrouillage 16. Ainsi, la découpe 23 est retenue sur les palettes de chargement 12 en pliant, par une coopération entre
15 les orifices 25 de la découpe 23 et le pied central 18 des palettes de chargement 12, et par une coopération entre les doigts 26 de la découpe 23 et les trous 15 ou les orifices du pied vertical 13 de chaque palette de chargement 12.

20 En service, la plate-forme de la figure 8 est souvent fixée au bas d'un paquet ou semblable retenant les marchandises à stocker. La fixation peut être au moyen d'un ruban ou d'un autre adhésif. Ici le paquet est utilisé pour stabiliser la plate-forme.

25 Dans l'alternative, la découpe des figures 7 et 8 peut être munie de rabats transversaux qui doivent être pliés sur deux côtés d'une auge. Le pliage des rabats transversaux correspondrait alors au pliage des rabats transversaux comme discuté par référence aux figures 9 et 10 ci-dessous.

30 Dans un mode de réalisation alternatif (qui n'est pas montré), deux palettes de chargement ou plus sont placées côte à côte de chaque côté du paquet ou semblable qui sera reçu. Dans un tel cas, la découpe est plus large et des orifices sont aménagés dans la découpe pour tous les pieds des palettes de chargement, excepté éventuellement le pied externe à chaque extrémité. Les principes concernant le pliage, etc. sont les mêmes que ceux décrits ci-dessus avec une palette de chargement de chaque côté.

35 Dans le mode de réalisation des figures 9 et 10, la plate-forme a la forme d'une auge, ce qui serait utile si plusieurs petits paquets étaient reçus.

La découpe 29 a deux rabats longitudinaux 30 et deux rabats transversaux 31. En plus d'un orifice 32 pour chaque pied 18 au milieu de chaque palette de chargement 12, elle a également des orifices 33 pour les pieds 17 aux extrémités de chaque palette de chargement 12. Les rabats

longitudinaux 30 sont munis à chaque extrémité de rabats terminaux 34 ayant une longueur correspondant à la longueur des rabats transversaux 31. Un pli 35 est aménagé entre chaque rabat longitudinal 30 et la partie centrale de la découpe 29. Un pli 36 est placé entre chaque rabat longitudinal 30 et les rabats terminaux 34.

Chaque rabat transversal 31 a trois plis, un premier pli 37 entre le rabat 31 et la partie centrale de la découpe 29, un deuxième pli 38, étant un double pli quelque part au milieu entre le premier pli 37 et un troisième pli 39, ledit troisième pli est placé à une distance du deuxième pli 38 égale à la distance entre le deuxième pli 38 et le premier pli 37. Au niveau du premier pli, deux encoches 40 sont formées pour la coopération avec deux languettes 41 placées au niveau du troisième pli 39.

La plate-forme est formée du fait que la découpe 29 est pliée autour de deux palettes de chargement 12. Chaque palette de chargement 12 est placée avec ses pieds 17, 18 dans les orifices appropriés 32, 33 de la découpe 29. Puis chaque rabat longitudinal 30 est plié contre le pied horizontal 14 de la palette de chargement 12 respective. Le rabat terminal 34 de chaque rabat longitudinal 30 est plié de façon à être placé le long du premier pli 37 entre le rabat transversal 31 respectif et la partie centrale de la découpe 29. Les rabats terminaux 34 étant placés le long de la ligne du premier pli 37, le rabat transversal 31 est plié autour des rabats terminaux 34. La partie entre le deuxième pli et le troisième pli 38, 39 est pliée sur la partie entre le premier pli et le deuxième pli 37, 38 et ces parties sont placées dans une position verticale. Les languettes 41 sur le troisième pli 39 sont en même temps placées dans les encoches 40 au niveau du premier pli 36 avec l'extrémité externe libre de chaque rabat transversal 31 dirigée vers l'intérieur au bas de l'auge formée. En altérant la longueur de la partie externe des rabats transversaux 31, la zone ayant des couches doubles au centre de la plate-forme peut être ajustée, selon les demandes et les requis.

Dans un autre mode de réalisation aussi (qui n'est pas montré), la plate-forme est munie de palettes de chargement sur les quatre côtés de la plate-forme formée. Le modèle de la découpe doit être adapté à l'usage prévu mais les mêmes principes sont applicables. Ainsi, la découpe doit être pliée autour des palettes de chargement d'une façon ou d'une autre.

Une personne compétente dans l'art se rend compte que les parties séparées des modes de réalisation décrits peuvent être combinées de plusieurs façons différentes. A partir de ce qui précède, il s'avère évident qu'en utilisant une découpe et en la pliant autour de deux palettes de chargement ou plus, de nombreux modèles différents peuvent être achevés.

REVENDEICATIONS

1. Une plate-forme **caractérisée** par le fait qu'elle est formée d'une découpe (1, 23, 29) et de palettes de chargement (12), comprenant un pied vertical (13) et un pied horizontal (14), ladite découpe est pliée autour des
5 pieds (13, 14) des palettes de chargement (12).
2. La plate-forme de la revendication 1, **caractérisée** par le fait que la découpe (1, 23, 29) a deux rabats longitudinaux (2, 24, 30), une partie rectangulaire centrale, des plis (6-8, 11, 27, 28, 35-39) pour le pliage de la
10 découpe d'une manière appropriée selon la forme des palettes de chargement (12) utilisées, deux orifices (4, 25, 32) pour recevoir un pied central (18) d'une palette de chargement (12) dans chaque orifice (4, 25, 32), et que deux palettes de chargement (12) sont utilisées.
3. La plate-forme de la revendication 2, **caractérisée** par le fait qu'un pli (7, 28) est disposé en une position qui coïncide avec l'extrémité
15 supérieure des pieds verticaux (13) de chaque palette de chargement (12), que les rabats longitudinaux (2, 24) doivent être pliés autour du pied vertical (13) et que les rabats longitudinaux (2, 24) disposent de moyens pour rattacher les rabats (2, 24) à la palette de chargement (12) respective.
4. La plate-forme de la revendication 3, **caractérisée** par le fait que
20 les moyens d'attache sont quatre doigts (5, 26) se projetant du côté longitudinal de chaque rabat (2, 24) et lesdits doigts (5, 26) doivent coopérer avec des trous (15) sur un pied vertical (13) de chaque palette de chargement (12).
5. La plate-forme de la revendication 2, **caractérisée** par le fait que
25 deux pieds (17) aux extrémités du pied horizontal (14) de chaque palette de chargement (12) doivent être placés juste à l'extérieur du côté transversal de chaque rabat longitudinal (2, 24).
6. La plate-forme de la revendication 2, **caractérisée** par le fait que
30 la découpe a aussi deux rabats transversaux (3, 19, 20, 31), qu'une surface support est formée entre les pieds verticaux (13) des palettes de chargement (12), que la découpe (1, 29) est placée en doubles couches dans certaines parties au moins de la surface support et que la plate-forme est porteuse de charges.
7. La plate-forme de la revendication 6, **caractérisée** par le fait que
35 les rabats transversaux (3, 19, 20, 31) ont des plis (8, 37) placés de façon à être positionnés sur les extrémités courtes du pied horizontal (14) de chaque palette de chargement (12), où les parties des rabats transversaux (3, 15, 20) à l'extérieur des plis (8) doivent être pliées dessus.

8. La plate-forme de la revendication 6 ou 7, **caractérisée** par le fait que l'étendue transversale d'une extrémité externe (9) du rabat transversal (3, 19) est plus petite que le reste du rabat (3, 19), qu'un pli (11) est formé de chaque côté de l'extrémité externe (9) de chaque rabat transversal (3, 19), ledit pli est placé entre l'extrémité interne d'une fente (10) et l'extrémité libre de l'extrémité externe (9) et que les parties des extrémités externes (9) des rabats transversaux (3, 19) placées à l'extérieur des plis (11) doivent être placées en dessous du pied horizontal (14) de chaque palette de chargement (12) lorsque la plate-forme est formée.

9. La plate-forme de la revendication 8, **caractérisée** par le fait que les extrémités externes des rabats transversaux (19, 20) sont placées adjacentes les unes aux autres lorsque la plate-forme est formée.

10. La plate-forme de la revendication 9, **caractérisée** par le fait qu'une languette (21) est formée à l'extrémité de l'un des rabats transversaux (20), ladite languette (21) doit être reçue dans une rainure (22) dans l'autre rabat (20).

11. La plate-forme de la revendication 6, **caractérisée** par le fait qu'elle a la forme d'une auge.

12. La plate-forme de la revendication 11, **caractérisée** par le fait que chaque rabat longitudinal (30) a un rabat terminal (34), qui sera reçu à l'intérieur du rabat transversal plié (31) de chaque côté et que le rabat longitudinal (30) est plié contre le côté inférieur d'un pied vertical (13) de la palette de chargement (12) respective.

13. La plate-forme de la revendication 12, **caractérisée** par le fait que la partie externe de chaque rabat transversal (31) est reçue au bas du centre de la plate-forme formée.

14. La plate-forme de la revendication 13, **caractérisée** par le fait que des languettes (41) sont formées sur les rabats transversaux (31) et seront reçues dans des encoches (40) placées au niveau d'un pli (37) entre le rabat transversal (31) et le centre de la plate-forme.

15. La plate-forme de la revendication 2, **caractérisée** par le fait que la découpe (29) a des orifices (32, 33) pour recevoir tous les pieds (17, 18) des palettes de chargement (12).

16. La plate-forme de la revendication 2, 3 ou 4, **caractérisée** par le fait que la découpe (23) forme une seule couche dans la région entre les palettes de chargement (12) lorsque la plate-forme est formée et que la découpe (23) est fixée au moyen d'un ruban ou d'un autre adhésif au paquet ou semblable reçu sur la plate-forme.

17. La plate-forme de la revendication 2, **caractérisée** par le fait que la découpe (1, 23, 29) est faite en carton.

18. La plate-forme de la revendication 2, **caractérisée** par le fait que la découpe (1, 23, 29) est faite en feuille de plastique ondulée ou plate.

5

Nombre de lignes : 393

Feuille de remplacement (règle 26)

11

(TROIS CENT QUATRE VINGT TREIZE LIGNES)
(ONZE PAGES)

INTER IKEA SYSTEMS B.V.
P. P. SABA & CO., Casablanca



15/29424

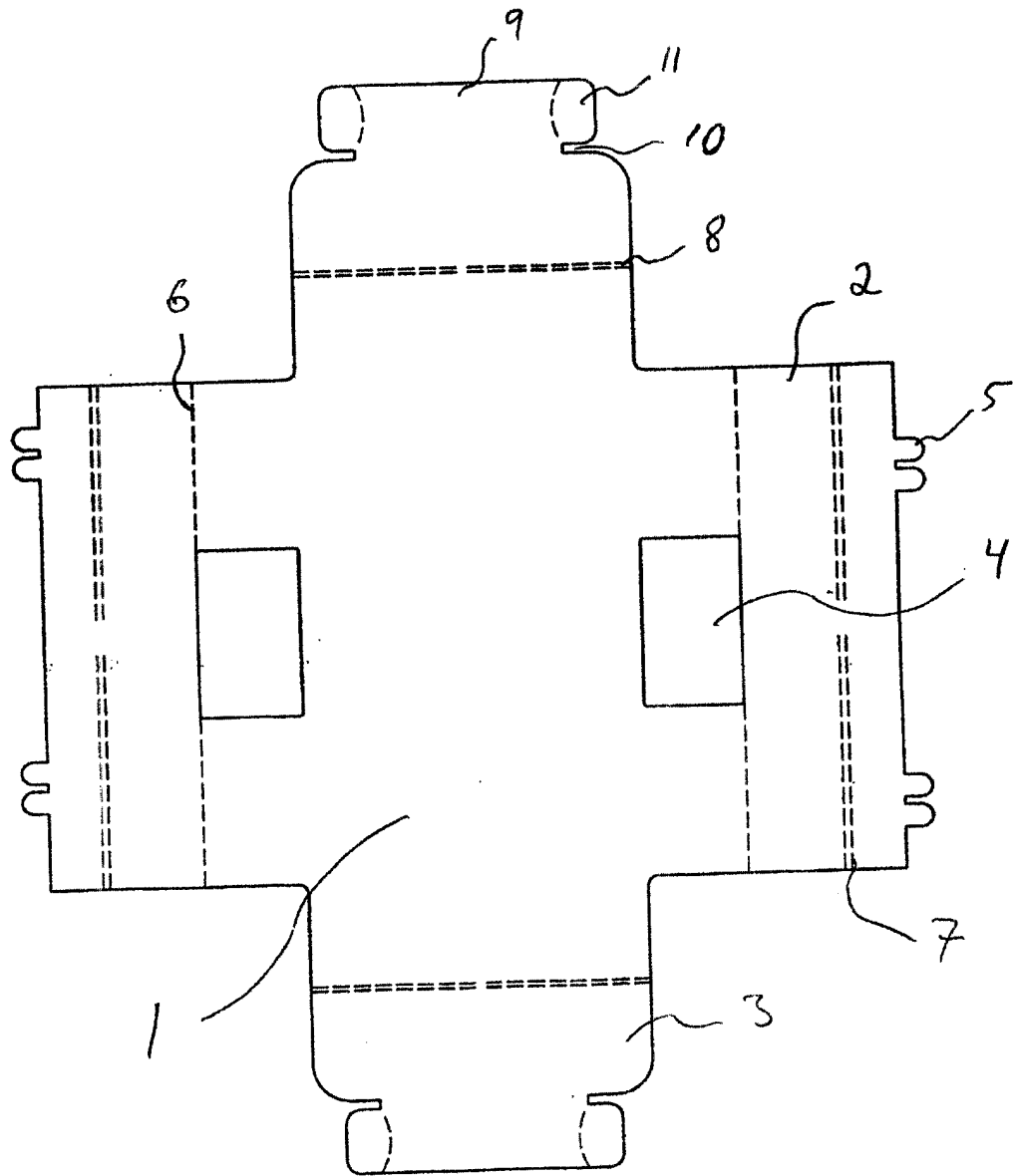


Fig. 1

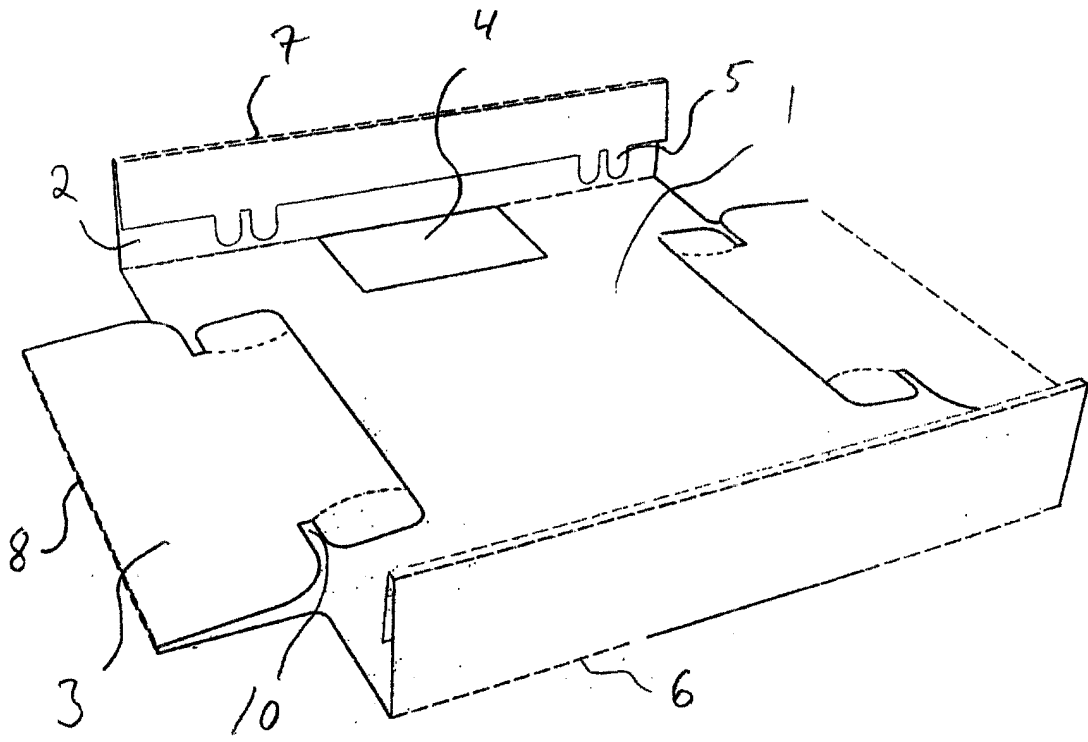


Fig. 2

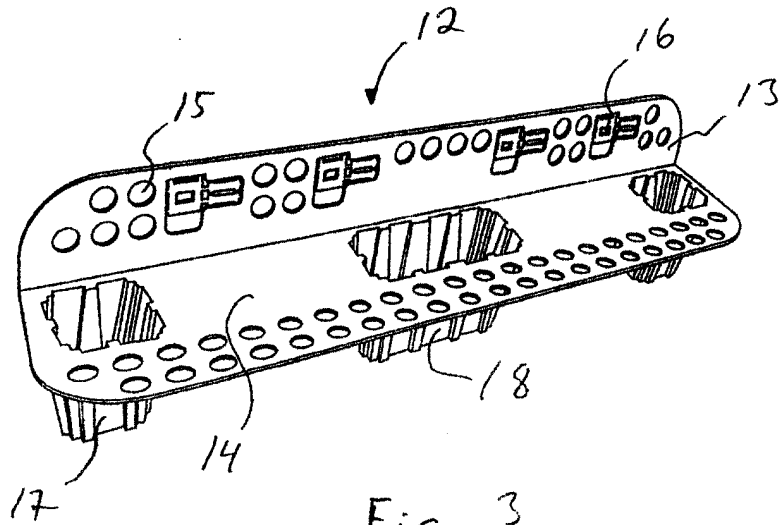


Fig. 3

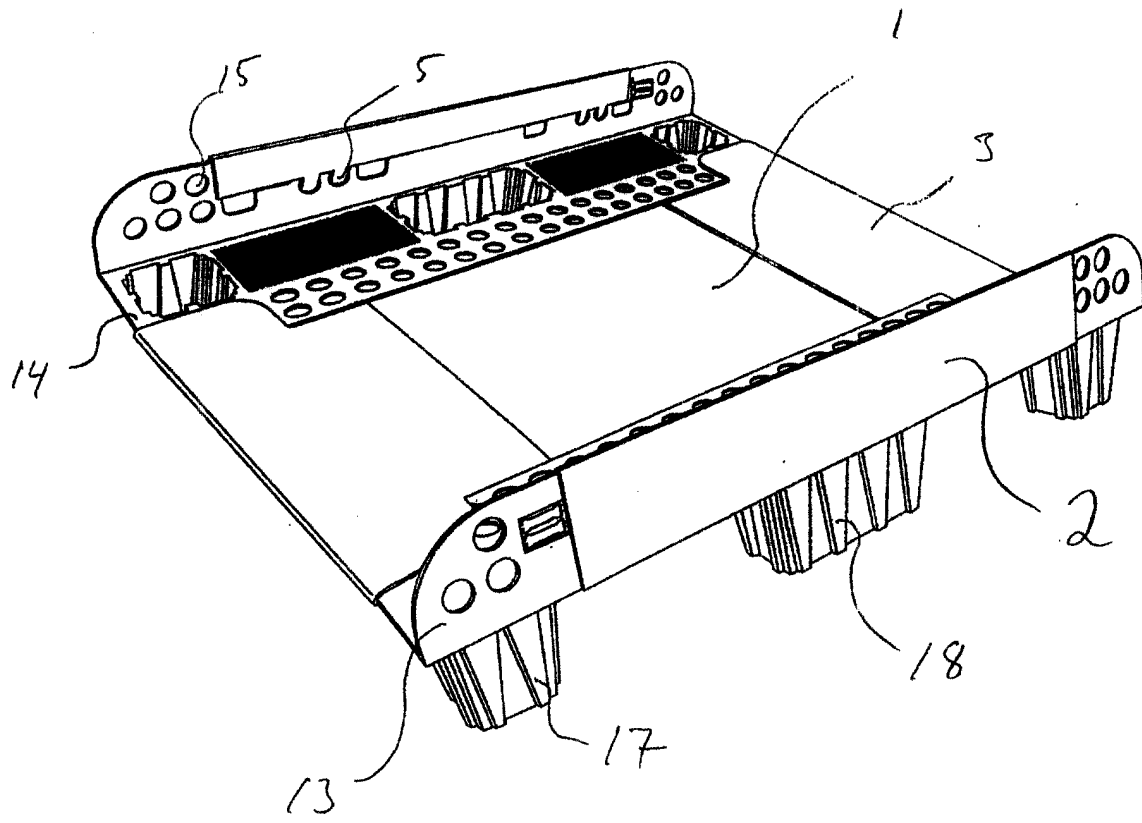


Fig. 4

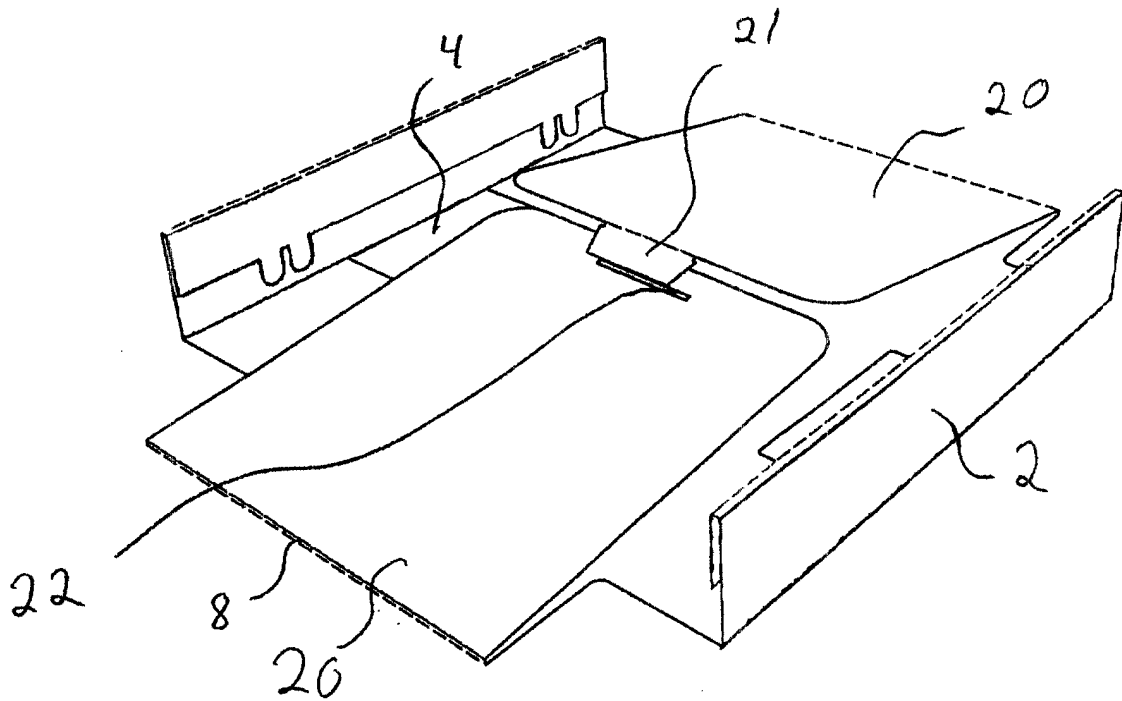


Fig. 5

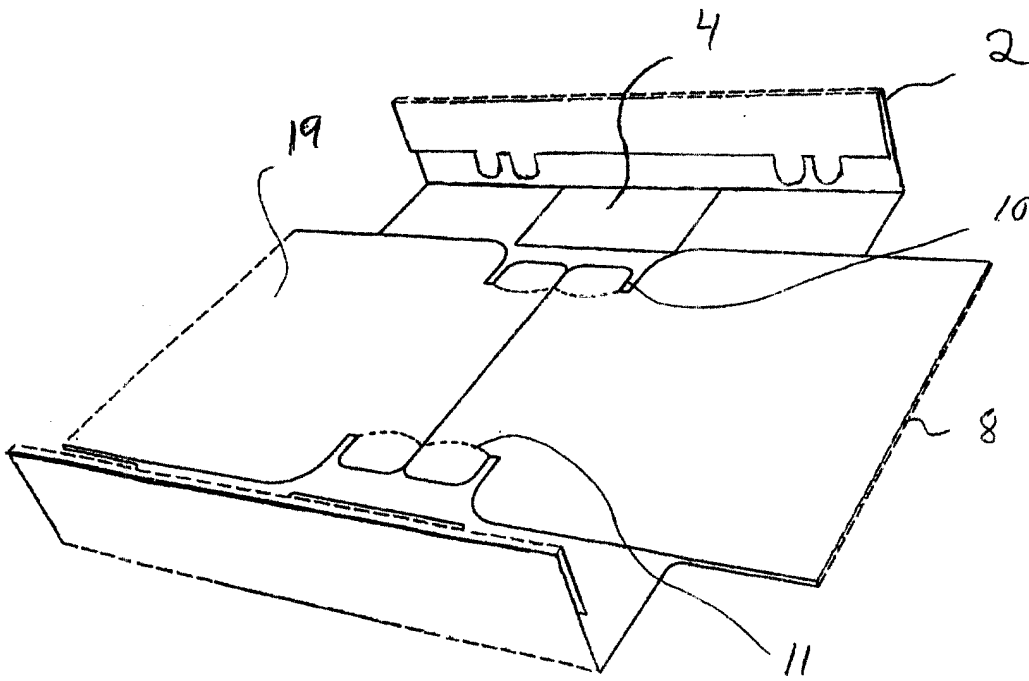


Fig. 6

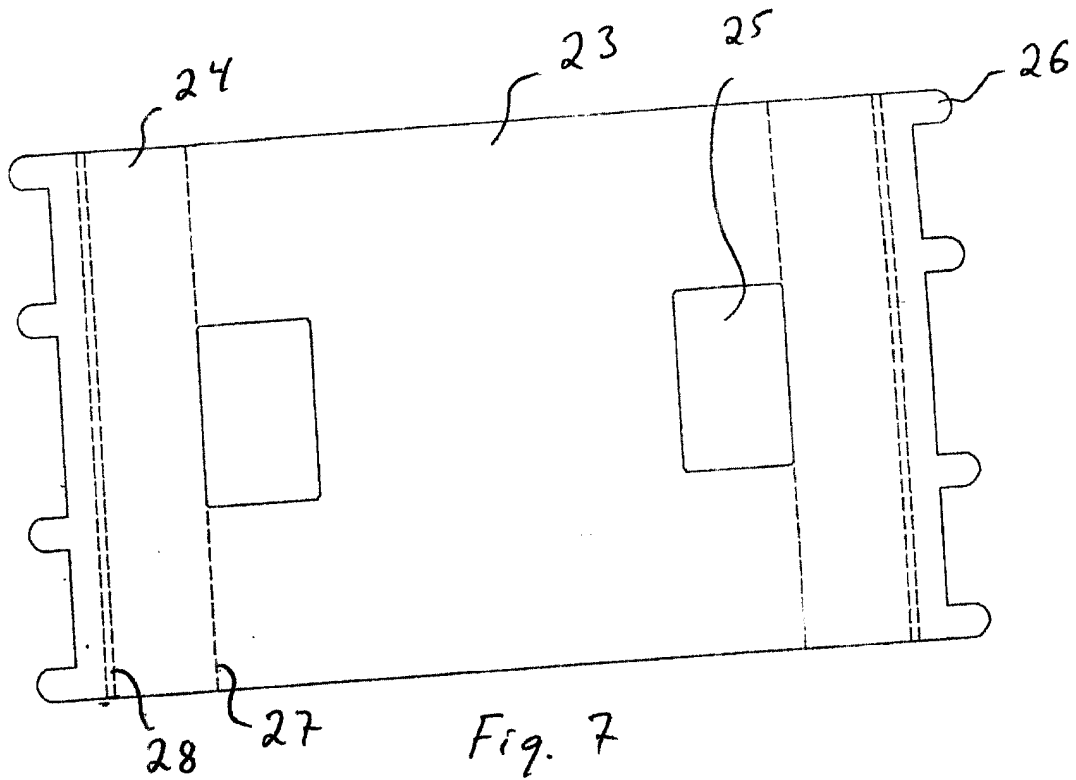


Fig. 7

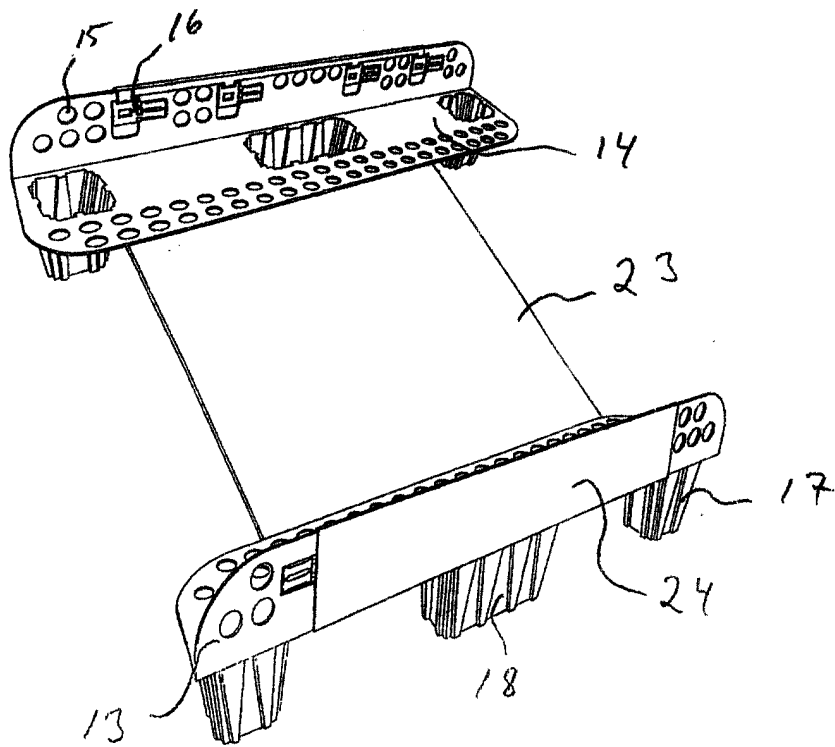


Fig. 8



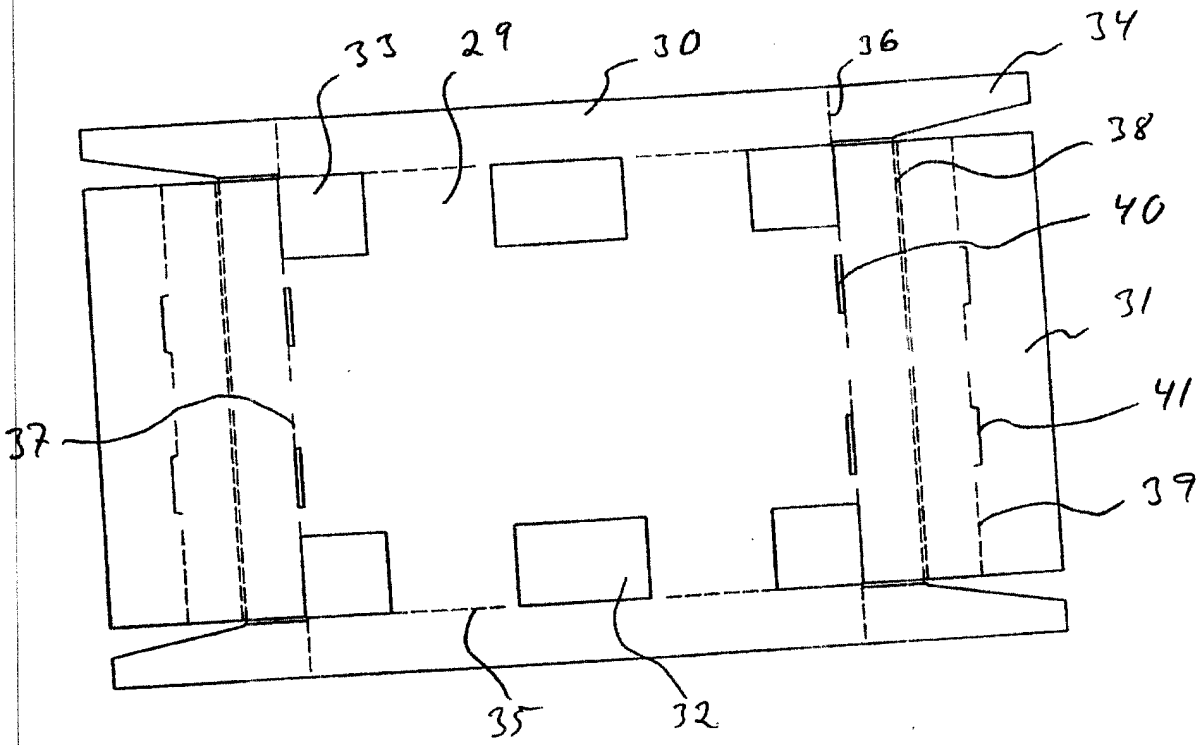


Fig. 9

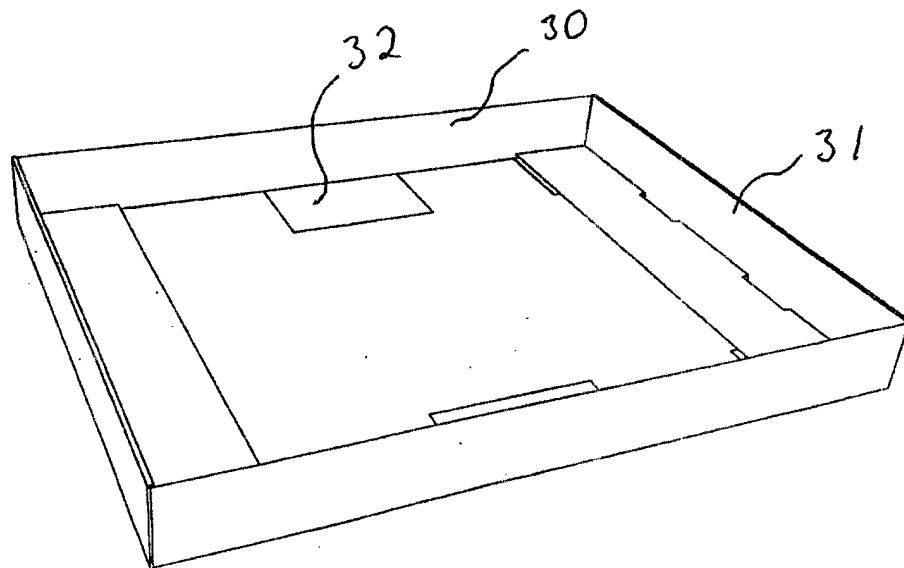


Fig. 10